

PLAN DE RELANCE : AIDE À L'INVESTISSEMENT POUR LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE



Jusqu'à

50 %

de soutien en subvention



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grande entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 50% (des dépenses engagées éligibles)



PÉRIODE

Jusqu'au 31/12/2022

QUELS PROJETS ?

Ce dispositif vise à **soutenir les entreprises industrielles** de toutes tailles qui souhaitent s'équiper et réduire leurs émissions de CO2 ou améliorer leur efficacité énergétique.

Les investissements soutenus relèvent de l'une des 3 grandes familles suivantes :

- ↳ **Matériels de récupération de force ou de chaleur** : chaudières de récupération, échangeurs thermiques récupérateurs, ...
- ↳ **Matériels destinés à l'amélioration du rendement énergétique d'appareils ou d'installations** : pompes à chaleur industrielles, matériels de régulation pour les fours et chaudières, ...
- ↳ **Matériels moins émetteurs de gaz à effet de serre, alternatifs à des matériels ou des procédés alimentés par des énergies fossiles** : brûleurs auto-récupérateurs, chauffages infrarouges électriques, ...

Le **montant des projets** d'investissement doit être **inférieur à 3 M€**.

Cette aide est complémentaire aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises pourront prétendre à une aide publique significative pouvant représenter de **10% à 50% des dépenses éligibles**.

Cette aide est ouverte pour toutes les entreprises quelle que soit leur taille **jusqu'au 31/12/2022**.

POUR ALLER PLUS LOIN

Plusieurs points nécessitent **une attention particulière** :

- ↳ Le **suivi** des projets et des dépenses, leurs **justifications** et la **sécurisation**
- ↳ L'**optimisation de la complémentarité** de cette aide avec d'autres demandes de soutien et le **respect des cumuls**.

17 ANS

D'expérience

53 M€

D'aides publiques
obtenues en 2019

4

Implantations
en France

46

Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

